

# MÉNEZ-HOM

- ▣ **Typologie** : sites naturels intérieurs
- ▣ **Nom** : site du Ménez-Hom
- ▣ **Communes concernées** :
  - Dinéault
  - Plomodiern
  - Saint-Nic
  - Trégarvan
- ▣ **Acte et date de classement** :  
14 octobre 2004
- ▣ **Critères de classement** :  
pittoresque, scientifique et légendaire
- ▣ **Surface** : 1 847,92 ha
- ▣ **Statut de propriété** :
  - Conseil général
  - communal
  - privé
- ▣ **Existence d'autres mesures de protection ou de gestion sur le site** :
  - site Natura 2000 (Directive habitats)
  - monument historique classé : chapelle de Sainte-Marie-du-Ménez-Hom, arc de triomphe et calvaire
- ▣ **Existence d'un site classé, inscrit ou d'une ZPPAU(P) contigu(s)** : site inscrit des Monts d'Arrée

- ▼ *Le Ménez-Hom : des formes arrondies dominant le paysage...*
- ▼ *...et permettant de vastes panoramas.*



## Description

Le site classé du Ménez-Hom englobe, en premier lieu, la montagne elle-même et ses différents sommets. Il s'étend au nord et au nord-ouest sur la forêt communale de Trégarvan, intègre à l'ouest une large partie du versant occidental des deux sommets principaux, et inclut au sud le plateau agricole autour de Sainte-Marie-du-Ménez-Hom. Le site classé protège, en second lieu, la chaîne des trois Runs et à leur pied la haute vallée d'un affluent du ruisseau de Garvan.

### Des formes monumentales offrant des points de vue remarquables

Le Ménez-Hom domine cette partie du Finistère du haut de ses 330 mètres d'altitude. Ses quatre sommets, à savoir le Ménez-Breiz, le Hielc'h, le Yed (le point

culminant) et le Yedig, sont alignés selon une direction sud-ouest/nord-est. L'ensemble se caractérise par des formes lourdes, bombées, avec des zones sommitales aplaties. Ces promontoires offrent des vues magnifiques. Depuis le point culminant de la montagne, le panorama à 360° permet de découvrir, par temps clair et bien dégagé, le paysage à plus de 40 kilomètres à la ronde. En sus de ces points de vue, de nombreuses autres perspectives permettent de découvrir soit les paysages se déroulant au pied du site classé, soit certaines parties du site lui-même. Elles se concentrent le long de la route départementale n° 887.

Les flancs nord et est de la montagne se présentent sous la forme de longs versants alternant des pentes abruptes et des zones de replats, et dont la base est entaillée par de petits talwegs. Le flanc sud sensiblement plus court que les précédents s'achève par une zone de plateau







▲ Les sommets de la montagne, de vastes espaces de landes à l'ambiance presque « lunaire ».

qui s'étend au nord du village de Sainte-Marie-du-Ménez-Hom. Enfin, le flanc ouest présente une forme concave très marquée, particulièrement perceptible depuis la route départementale n° 887.

À l'est de Sainte-Marie-du-Ménez-Hom, les trois Runs sont de petits sommets culminant entre 225 et 249 mètres d'altitude, alignés selon une direction ouest/est. Si leur versant sud se poursuit en une longue pente au-delà de la limite du site classé, leur versant nord s'achève rapidement au niveau de la vallée encaissée d'un affluent du Garvan.

Enfin, l'extrême nord-ouest du site classé est une crête d'interfluve aplanie.

### Des landes sommitales aux vallées boisées, une occupation du sol très contrastée

La partie supérieure des sommets du Ménéz-Hom est le domaine exclusif de la lande. Les surfaces occupées par ces dernières sont telles qu'elles créent de grandes perspectives visuelles et donnent au site un caractère sobre et sauvage, dont l'ambiance varie en fonction de la lumière et des conditions météorologiques. En outre, cette végétation rase et l'absence d'arbres aux sommets accentuent la topographie monumentale du site.

La partie inférieure des versants nord et est du Ménéz-Hom ainsi qu'une grande partie de la chaîne des trois Runs sont fortement enrésinées. Il s'agit soit de vastes peuplements denses et linéaires résultant de plantations, soit de petits bosquets et de sujets épars issus d'une colonisation naturelle. Les plantations rythmées contrastent fortement avec les grands espaces de landes, ferment le paysage et l'assombris-



▲ Le village de Sainte-Marie-du-Ménez-Hom dominé par le clocher de la chapelle, classée monument historique.

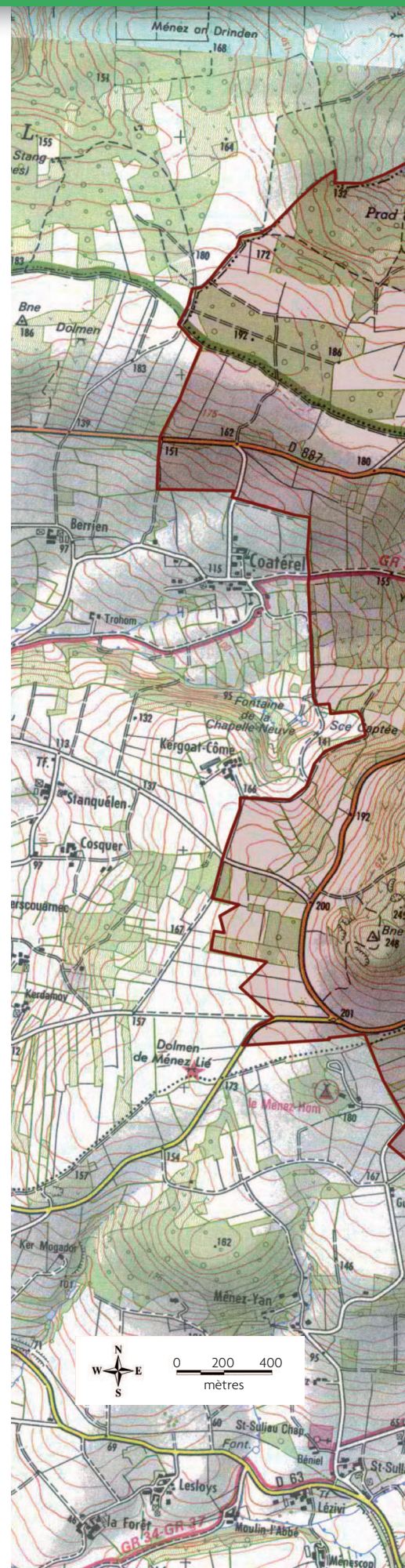


▲ Le versant ouest du Ménéz-Hom, une mosaïque de bois, de landes et de parcelles encore agricoles.

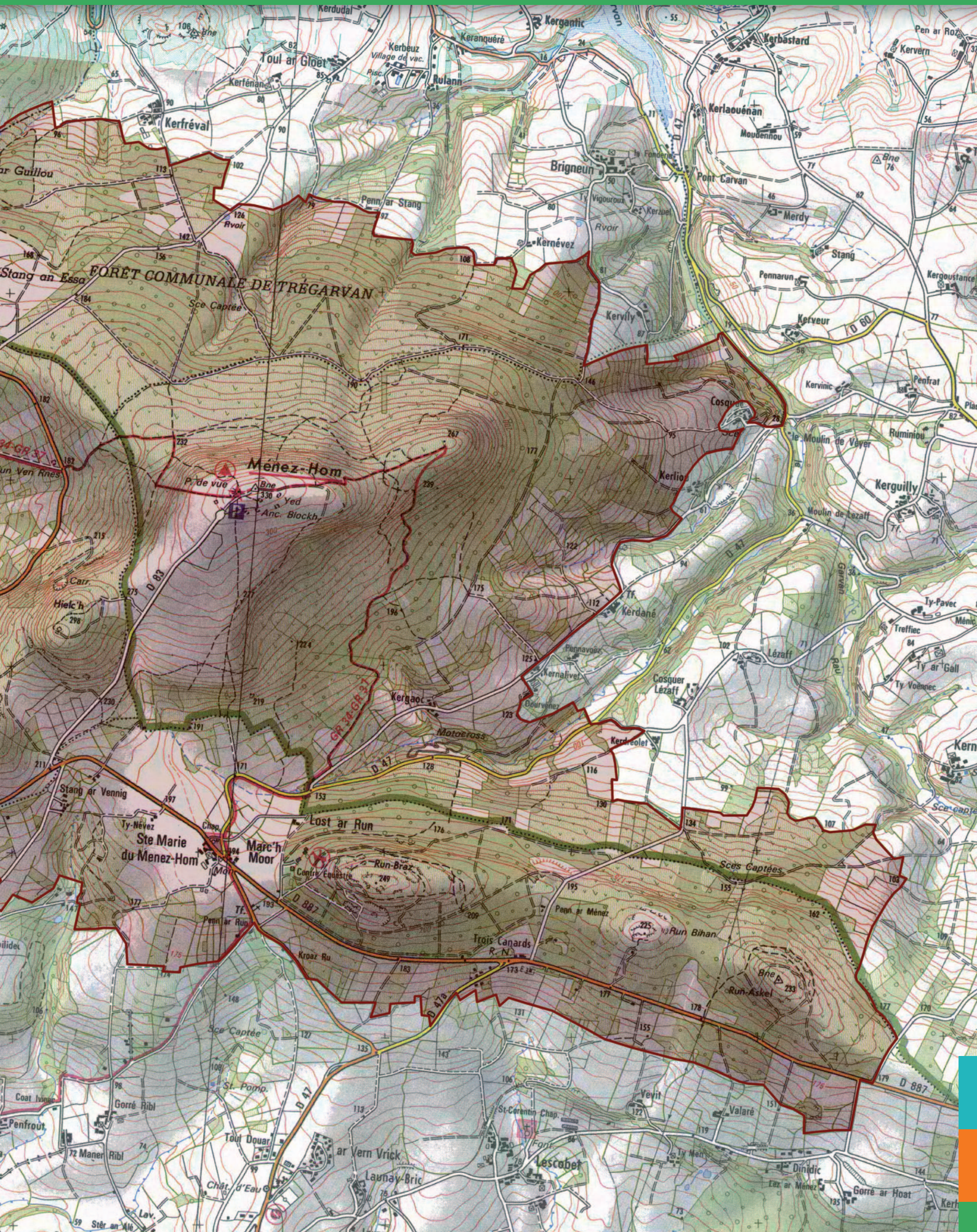
sent. Les boisements épars entraînent un mitage et perturbent la lecture du site. Au sein de ces derniers, les troncs calcinés, traces des derniers incendies, renforcent l'aspect « désolé » des lieux.

Le versant ouest du Ménéz-Hom revêt, sur sa partie inférieure, une dynamique sensiblement différente de celle constatée sur les autres flancs de la montagne. Les peuplements de pins sont remplacés par une mosaïque de bosquets de feuillus, de friches et de parcelles agricoles subsistant de place en place.

Le secteur de Sainte-Marie-du-Ménez-Hom est un plateau ouvert largement cultivé. Les parcelles sont de grande taille, encore délimitées par des haies disconti-











▲ Le sommet du Ménez-Hom, un haut lieu pour le parapente et l'aéromodélisme.



▲ Le parking sommital, une forte prégnance dans le site.

nues et des boisements. Cette trame verte rythme le paysage, tout en ménageant des perspectives visuelles lointaines. Enfin, la haute vallée de l'affluent du Garvan apparaît comme un espace fermé du fait de sa topographie encaissée et de la présence de boisements.

### Un site objet de pressions humaines localement fortes

Le site classé englobe le village de Sainte-Marie-du-Ménez-Hom dominé par le clocher de la chapelle éponyme. Cet édifice de grande taille a été édifié au XVI<sup>e</sup> siècle et modifié aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Il est entouré d'un enclos enherbé auquel on accède par un arc de triomphe daté de 1739 et au sein duquel a été érigé en 1544 un calvaire à trois croix.

En dehors des habitations et des bâtiments agricoles qui constituent le village de Sainte-Marie-du-Ménez-Hom, le site classé englobe une douzaine de lieux-dits et écarts situés en rive ou aux abords de la route départementale n° 887. En sus de cet axe qui traverse le site classé d'est en ouest, ce dernier est sillonné par plusieurs routes revêtues et chemins plus ou moins carrossables. Parmi ces voies, la route départementale n° 83 permet d'accéder aux sommets du Ménez-Hom. C'est sur ces derniers que se concentrent les différents usages et fréquentations observés sur le secteur. La grande diver-

▼ Une forte pression de fréquentation à l'origine de vastes zones dégradées.



sité des perspectives depuis le Ménez-Hom fait de ce site un endroit très prisé des touristes et des randonneurs. Aux loisirs classiquement constatés sur un site naturel (randonnées pédestre, équestre et VTT, excursion, promenade) s'ajoutent des pratiques et des loisirs strictement liés aux conditions aérologiques particulières que le Ménez-Hom offre : parapente, aéromodélisme et site d'entraînement pour l'aviation navale.

## Diagnostic

L'ensemble de la montagne du Ménez-Hom et de la chaîne des trois Runs constitue un site naturel exceptionnel. De par sa morphologie et son caractère dominant, il est un point de repère emblématique et offre des points de vue remarquables sur le Porzay, la vallée de l'Aulne jusqu'à la rade de Brest et sur la presqu'île de Crozon. Les paysages typiques des landes, des sommets et des versants du Ménez-Hom constituent une grande richesse.

De même sur le plan écologique, le site recèle des formations végétales remarquables avec des landes sèches, des landes plus ou moins humides, des tourbières et des landes tourbeuses. Outre leur intérêt intrinsèque, ces formations abritent de nombreuses espèces végétales et animales patrimoniales.

Enfin, de tout temps, le Ménez-Hom a été source d'inspiration pour de nombreuses légendes et notamment celles associées au Roi Marc'h.

Mais ce site est également confronté à plusieurs problèmes. Ceux-ci sont, en premier lieu, à associer à la fréquentation, la pression qu'elle génère sur certains secteurs et la cohabitation des usages et loisirs. La route d'accès aux sommets du Ménez-Hom et les parkings aménagés à ce niveau ont une forte prégnance sur le site et lors des pointes de fréquentation, le stationnement anarchique de part et d'autre de la route départementale n° 83

nuit à sa qualité paysagère. Sur les sommets, la fréquentation intense aboutit à un élargissement et à une multiplication des cheminements avec une forte érosion voire une disparition du couvert végétal sur des surfaces localement étendues. En second, lieu, le site classé est confronté à un ensemble d'évolutions des milieux susceptibles d'entraîner une perte d'intérêts paysager et scientifique. L'enrésinement progressif de la partie inférieure des versants contribue à un mitage des espaces ouverts de landes et à une dévaluation de ces formations végétales spécifiques. La déprise sur certains terrains agricoles aboutit à leur enrichissement et participe à la fermeture des espaces. Certains travaux associés aux captages d'eau perturbent profondément le fonctionnement et l'ambiance des zones tourbeuses dans lesquelles ils s'alimentent. Et les incendies qui ont à plusieurs reprises ravagé des surfaces conséquentes ont nécessité la réalisation dans l'urgence de coupe-feux et de pistes d'accès des véhicules de secours, qui constituent de véritables saignées préjudiciables à la qualité du site.

## Enjeux - Orientations

- Améliorer le stationnement et les accès aux sommets du Ménez-Hom tout en requalifiant la zone de stationnement haute et la route départementale n° 83.
- Définir un plan de défense contre les incendies avec des aménagements intégrés au site.
- Requalifier le sommet du Ménez-Hom et définir à l'échelle du site un réseau cohérent de chemins.
- Mettre en œuvre des orientations de gestion des milieux cohérentes avec les objectifs du site Natura 2000.